

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2012-021 - Séance du 12 juillet 2012

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 6

Date de convocation: 5 juillet 2012
Date d'affichage: 13 juillet 2012

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 13/07/2012

Le douze juillet deux mille douze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, GIRARD François, CHOPIN René, GUERIN Patrick, PATRIAT Elisabeth (procuration), QUIGNARD Jean-Pierre,

Absents : **DESNOYER Fabrice, LUCOTTE Jean-Marc, PAJOT Marc, CORNESSE Jean-Pierre**

Secrétaire: GUERIN Patrick

Objet : FIXATION DU PRIX DE LA LOCATION DES CHAPITEAUX

Suite à l'acquisition, par la Commune, de trois abris festifs et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de proposer ces chapiteaux à la location et FIXE à 30 € le montant du prêt de cet équipement pour les particuliers ou les associations (gratuité pour les associations de la Commune) après dépôt d'un chèque de caution de 100 €.

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la
loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.
Acte publié le 10 juin 2012

